

/ ACCORD PRIMES INDEMNITÉS UNE DÉMAGOGIE COMPLICE

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA CGT N'A PAS SIGNÉ L'ACCORD QUI REVALORISE LES PRIMES ET INDEMNITÉS DE LA BRANCHE DES IEG ET TENTE DE JUSTIFIER SON CHOIX EN DÉVALORISANT L'ACTION SYNDICALE DES SIGNATAIRES.

MAIS QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

FO Énergie et Mines, pour sa part, a signé cet accord pour trois raisons :

- La première est qu'en dehors d'un accord validé, les forfaits de remboursements de la Pers 793, que nous défendons avec acharnement, resteraient gelés.
- La deuxième est que le couplage Pers 793 / négociation annuelle de revalorisation est un dispositif statutaire rare dans le paysage social français et que par conséquent il constitue un pan de notre Statut.
- La troisième est que **les forfaits ont été revalorisés de 2,92 % et 2,96 %.**

Par sa signature, **FO améliore donc le remboursement « statutaire » des agents.**

La CGT a préféré, tout en ne faisant aucune proposition en séance, ne pas apposer sa signature se bornant à montrer du doigt les signataires. Elle se rend également complice des employeurs qui aimeraient voir les forfaits ne pas augmenter, ce qui au fil du temps rendrait le principe des forfaits obsolètes et faciliterait l'abandon du principe de l'indemnisation au forfait et de notre Pers 793 elle-même.

FO Énergie et Mines a fait le choix qui profite aux agents et consolide un Statut qui mérite plutôt un front syndical uni à **une guéguerre stérile dont les employeurs font leurs choux gras.**

REVENDIQUER, NÉGOCIER, CONTRACTER,
un triptyque qui fait de FO le meilleur placement pour une plus-value sociale.